

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 2 juillet 2020.  
Date de la séance : 8 juillet 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29  
Nombre de présents : 24  
Absent avec procuration : 5

**Présents** : Mme Nastascia ACCOT - MM. Damien BONJEAN - Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - M. José MAGALHAES - Mme Christel MARCHENAY - M. Pierre MESURE - Mme Valérie MONTEIRO - M. Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL - M. Mickaël VAZ LAVRADOR.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Adrienne LIBIOUL - Mme Jacqueline BOLIS procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Sandrine BONNET procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Jacques DUBOISSET procuration à Mme Sylvie PARIS - Mme Aurélie MEJEAN-LAPAIRE procuration à Mme Vanessa PASDELOUP.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N°20/07/08/013**

**OBJET : Attributions de subventions de fonctionnement et/ou de subventions exceptionnelles aux comités, coopératives scolaires et associations.**

La commission municipale « vie associative et sportive, cohésion et communication » réunie le 26 juin 2020, s'est prononcée favorablement, pour chacune des subventions de fonctionnement et des subventions exceptionnelles aux comités, coopératives scolaires et associations. Le Conseil Municipal est maintenant invité à valider les propositions de la commission par l'allocation des subventions indiquées dans les tableaux ci-dessous :

**① SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES**

Nom de l'association	Propositions de la commission
Amicale des Donneurs de Sang	500 €
Amicale des pêcheurs	400 €
Amicale des Pompiers Le Cendre/Orcet	1 300 €
APEI Louis Aragon	350 €
CARREFOUR DE LA DANSE	400 €

Centre de Loisirs	1 500 €
Comité des Fêtes	1 250 €
FNACA	250 €
La Joie de Vivre	400 €
Le Cendre Autrefois	300 €
Le Cendre Initiatives	700 €
Le Cendre en Couleurs	400 €
Le Galenja	500 €
Magic	1 000 €
Orchestre d'Harmonie Le Cendre	2 100 €
COURNON LE CENDRE DEFENSE CAT-NAT	300 €
Vivre aux Pandières	200 €
ACPG-CATM-OPEX	250 €
RDV de la DANSE	400 €
RASED Henri Barbusse	300 €
Le Cendr'en Vie	5.000 €
Le Fusible	100 €
Oppidum du Jeu	500 €

### ② SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'association	Propositions de la commission
FA LC FOOTBALL	9 000 €
LE CENDRE BASKET	3 500 €
LE CENDRE TENNIS CLUB	1 000 €
PAPYS PETANQUE 2000	200 €
PETANQUE 2000	900 €
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	700 €
GROUPEMENT DE L'AUZON	3 500 €

### ③ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

	Propositions de la commission
MATERNELLE HENRI BARBUSSE	1 900 €
MATERNELLE LOUIS ARAGON	1 900 €
ELEMENTAIRE HENRI BARBUSSE	2 250 €
ELEMENTAIRE LOUIS ARAGON	2 250 €

### ④ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR LE RAM ET LE CCAS

Relais Assistantes Maternelles (RAM)	20.000 €
CCAS	118 000 €



**©SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Associations	Proposition de la Commission	Objet
APEI LOUIS ARAGON	350 €	Aide aux manifestations et à l'achat de matériel
BAB MIL'FIT	300 €	BABEL'RAID
Université Clermont Auvergne	500 €	Projet sur le handicap / aide au déplacement de Manon VICHY
VITABELA	300 €	RAID'AMAZONE
COMITE DES FETES	800 €	Aide aux frais engagés sur Carnaval
LE CENDRE TENNIS CLUB	800 €	Journées de rentrée 2020 Tennis dans les écoles
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	1 000 €	Initiation dans les écoles+ tournoi des écoles+ Formation arbitre
FOIRE GOURMANDE	1 350 €	Edition 2020
ECOLE MATERNELLE ARAGON	150 €	Achat de matériel divers
ECOLE MATERNELLE BARBUSSE	130,32 €	Achat de matériel divers
OPPIDUM DU JEU	1.000 €	Aide à l'achat de Jeux
LES VIGNES DU CENDRE	1 500 €	Aide à l'achat de matériel
CENTRE DE LOISIRS	500 €	Aide à l'achat de matériel
LE CENDRE AUTREFOIS	250 €	Aide aux 20 ans de l'association

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**



Le Maire,

**Hervé PRONONCE.**

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 10/07/2020  
 Reçu en préfecture le 10/07/2020

La Directrice Générale des Services,

**Caroline SOULIGOUX.**